

**MAIRIE DE PEYREGOUX**  
**Séance du 5 septembre 2024**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq septembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Christian MAZARS, Maire de la Commune de Peyregoux.

**Etaient présents** : Marie-Cécile BRAL, Franck CARAYON, Stéphanie CARAYON, Christian MAZARS, Arnaud MUCCIGNAT, Benjamin ROMERO-BESEGHER

**Absents excusés** : /

**Excusés représentés** : /

**Date de convocation** : 29/08/2024

**Désignation d'un secrétaire de séance**: Franck CARAYON

\*\*\*\*\*

**DE 2024\_024 - Convention de mise à disposition de l'espace multisports à la MFR de Peyregoux**

La commune de Peyregoux, propriétaire d'installations sportives (*city stade et parcours santé*), met à disposition de la Maison Familiale Rurale de Peyregoux ces équipements pour permettre la pratique de l'éducation physique et sportive.

Les conditions d'utilisation et d'entretien de l'espace multisports sont définies dans une convention entre la Commune et l'établissement d'enseignement.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le projet de convention de mise à disposition de l'espace multisports,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention de mise à disposition de l'espace multisports, annexée à la présente,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents afférents à ce dossier.

> Votes    Pour : 6    Contre : 0    Abstentions : 0

<b>DELIBERATIONS</b>	<b>THEME</b>
DE_2024_024	Convention de mise à disposition de l'espace multisports à la MFR de Peyregoux

Séance levée à 22h45  
Ainsi fait et délibéré le 5 septembre 2024